



Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2026 à 19 h 30
Convocation du 16 juin 2026
Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents22
Procurations..... 1
Absent0

Membres présents : Mmes et MM. DERUDDER Germain, NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, BOSLE Emilie, SOTGIU Mario, SABER Elise, ODDO Anthony, ALLARD Laetitia, ZUSCHROTT Franz, BOURGUIGNON Magali, WEBER Jean-Marc, MULLER Christiane, KOMAC Geoffroy, PACIELLO Virginie, MARGHERITA Michel, HUART Christelle, COLLA Cédric, DANN Daniel, SCHMIDT Anne-Lise, THILLEMENT Céline (retard arrivée à 19h35), DI MARIA Toni, CHILLARI Sabrina et BEN MOUSSA Peggy.

Membres absents excusés : MULLER Christiane (Procuration FROEHLINGER Didier).

Mme ADAM Nathalie, Secrétaire Générale de Mairie est nommée secrétaire de séance

POINT N°8 – Demande de subventions

DE2026_06_12_8

Mme BOSLE Emilie, Adjointe chargée de la vie associative, présente ce point.

• **8.1 : Club canin**

Par courrier en date du 18 mai 2026, le Club Canin d'Oeting, nous a fait parvenir une demande de subvention pour un montant de 5 000 €

Après avoir entendu ce qui précède ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 2 500 € au Club Canin d'Oeting.

• **8.2 : Anciens combattants, victimes de guerres et Opex d'Oeting**

Par courrier en date du 24 avril 2026, l'association des Anciens Combattants, Victimes de Guerres et Opex d'Oeting, nous a fait parvenir une demande de subvention pour un montant de 500 €.

Après avoir entendu ce qui précède ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 500 € à l'association des Anciens Combattants, Victimes de Guerres

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 057-215705211-20260622-DE_2026_06_22_8-DE

- **8.3 : Bric'Oeting**

Par courrier en date du 31 mars 2026, l'association le Bric'Oeting, nous a fait parvenir une demande de subvention pour une montant de 1 000 €

Après avoir entendu ce qui précède ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 600 € à l'association Bric'Oeting.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

Oeting, le 22 juin 2026

Le Maire, Germain DERUDDER

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat